

## **Message de votre responsable du dossier « indexation »**

Comme nouveau responsable du dossier au niveau local, j'aimerais vous exprimer ma compréhension du dossier et vous indiquer ce que je comprends de la perspective à envisager pour la suite des choses.

Dans un premier temps, je comprends que pour les années de cotisation notre principale revendication est d'obtenir pour tous une indexation minimale de 50% (IPC - 3%). Ainsi, en janvier dernier la fraction de notre pension acquise durant ces années aurait été indexée de 50% de 2,3% soit de 1,15% plutôt que de 0%. Je comprends également que nous réclamons une meilleure représentation des retraités et retraités au conseil d'administration de la CARRA et au comité de retraite du RREGOP.

Dans un deuxième temps, je comprends que le gouvernement Charest avec la loi 142 a fait disparaître nos espoirs d'amélioration en nous disant « qu'il n'est pas question de traiter de l'indexation » et que madame Jérôme Forget, du Conseil du trésor, nous a confirmé, en février dernier, « qu'elle n'avait pas d'argent pour cela ».

Dans un troisième temps, je comprends que la lutte pour atteindre nos objectifs ne sera pas facile mais qu'il ne faut surtout pas se décourager et abandonner. Il faut aller chercher l'appui d'alliés potentiels : l'opposition officielle, des députés, des organisations syndicales, nos collègues de d'autres associations de retraités, une partie de la population... mais il faut surtout renforcer notre capacité de mobilisation et d'action.

Des actions sont à compléter et d'autres vous seront suggérées par différents paliers de votre organisation de défense et de revendications : l'A.R.E.Q.

Je n'ai aucun doute que vous répondrez, comme dans le passé, avec « cœur et détermination ». Nous aurons alors apporté notre modeste contribution à l'avancement de notre objectif fondamental : un revenu de retraite stable plutôt qu'un appauvrissement graduel.

**Il ne faut pas trop s'attendre à des résultats rétroactifs mais au moins à ce que notre lutte fasse cesser la détérioration de notre revenu.**

Jacques Spooner